



# NOUVELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : UNE PROTECTION ENCORE PLUS GRANDE.



## LA NOUVELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

L'accès aux soins médicaux pour tous n'a jamais été aussi simple, aussi large et aussi protecteur. Plus de 12 millions de personnes y ont droit, et vous ? Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur [ameli.fr](https://ameli.fr) ou [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr) pour faire une simulation ou appelez le **0 800 971 391** Service & appel gratuits